

La **campagne électorale** est la période précédant les élections pendant laquelle les candidats et les électeurs s'informent et se préparent. C'est le moment pour tous ceux qui souhaitent devenir délégués, les candidats, pour présenter leur programme aux élèves, les électeurs.

Rédiger son programme

Les programmes des candidats doivent informer les électeurs sur les propositions de chacun, sur ce qu'ils comptent faire s'ils sont élus. Cela peut être, par exemple, rédiger le journal de l'école, participer à un concours, fonder un club de jeux, créer un blog pour les élèves, etc.

Attention, toutes ces propositions ne peuvent pas être lancées à la légère et doivent être réalistes. En effet, si un candidat propose, par exemple, de créer un blog pour les élèves de la classe mais, une fois élu, ne fait rien, il risque d'en décevoir plus d'un et de s'attirer des ennemis.

Faire connaître son programme

Une fois qu'un candidat a rédigé son programme, il doit le faire connaître aux électeurs. Pour y arriver, il peut s'y prendre de différentes manières. Par exemple :

- **L'affiche**: le candidat écrit son programme sur une feuille en plusieurs exemplaires et les affiche dans la classe. Il est préférable

d'écrire son programme sur un ordinateur plutôt que de la faire à la main, c'est plus lisible.

- **La lettre**: Le candidat écrit son programme et l'envoie à chaque élève par courrier ou par e-mail.

- **La réunion publique**: le candidat réunit tous les élèves intéressés pendant une récréation pour leur exposer oralement son programme.

Un beau programme ne suffit pas toujours...

Pour être délégué, il faut avoir des idées et être motivé mais il faut surtout **être un bon orateur**. En effet, le délégué représente les élèves dans des réunions ou lors d'un événement particulier. Ce sont des moments où il est invité à s'exprimer oralement.

Le délégué ne doit donc pas avoir peur de prendre la parole en public et doit pouvoir s'exprimer facilement.

